



RENAULT LE MANS

Enjeux de la rentrée 2019 !

Votre avenir, vous le voyez comment ?

- Acceptez-vous que vos droits se réduisent comme peau de chagrin tout en travaillant jusqu'à 67 ans ?
- Allons-nous continuer longtemps de nous sacrifier pour la prospérité des marchés financiers ?

Ces questions méritent une réponse collective, qui plus est, au vu des derniers résultats financiers des grands groupes.

Les dividendes mondiaux n'en finissent pas de grimper. Ils atteignent, au deuxième trimestre de cette année, 513.8 milliards de dollars (462,93 milliards d'euros) pour les 1 200 plus grandes entreprises mondiales, selon une étude menée par le fonds de gestion Janus Henderson Investors.

La France reste championne d'Europe avec 51 milliards de dollars. Alors, stop ou encore ? Encore des sacrifices pour les salariés et de

la suraccumulation de capital pour les gros actionnaires ou doit-on rompre avec cette logique pour le bien de tous ?

Tels sont les enjeux de cette rentrée 2019 à l'échelle de notre branche avec les négociations en cours avec le patronat de la métallurgie (UIMM) ou au niveau national avec le projet de réforme des retraites et de l'assurance-chômage.

Le projet de réforme des retraites

Outre la réforme de l'assurance chômage qui restreint l'indemnisation pour les salariés précaires mais aussi pour les cadres, le projet de réforme des retraites est également sur la table pour le dernier trimestre 2019.

Concernant l'avenir de notre système de retraite, les annonces du rapporteur, Jean-Paul Delevoye, ne font que confirmer les craintes suite aux déclarations du président Macron. Le projet se résume en une casse structurelle de notre système, pour concéder la manne financière des cotisations aux grandes banques. La première conséquence sera un effondrement du niveau des retraites.

Dans un second temps, il y a fort à parier que les salariés se tourneront vers des assurances privées pour financer leur retraite. C'est donc la fin programmée du système solidaire par répartition où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.



C'est parce que le système de retraite par capitalisation n'est ni une solution individuelle, ni une solution économique viable qu'il faut développer le système par répartition à la française. D'autant que ce dernier, ne peut être en faillite contrairement aux fonds de pensions.

Bien entendu, notre système actuel mérite d'être amélioré. Pour cela, la CGT a travaillé plusieurs pistes pour améliorer les droits à la retraite et les financer (retraite à 60 ans, niveau de pension au moins à 75% du revenu net d'activité en fin de carrière complète, mettre les revenus financiers des entreprises à contribution...).

C'est dans ce contexte que la CGT appelle à une journée de grèves et mobilisations le 24 septembre prochain sur l'ensemble du territoire.

Droits des salariés dans la branche Métallurgie :

Les négociations avec l'UIMM entrent dans leur 4^{ème} année. Tous les sujets contenus dans nos conventions collectives et accords nationaux sont ou vont être mis sur la table des discussions.

Courant 2020, après les avoir tous débattus, tous les projets d'accords seront remis sur la table pour une dernière lecture avant signature. L'urgence n'est plus dans l'attente de voir ce qui va en ressortir mais dans l'accélération de la construction du rapport de forces.

Si tel n'était pas le cas, il serait à craindre que l'UIMM trouve des signataires pour la mise en œuvre de ses prétentions :

☞ **Casse des classifications** : plus d'évolution automatique de carrière, ni de reconnaissance des diplômes et de l'expérience,

☞ **Classification selon le poste occupé** : fin du salaire garanti,

☞ **Disparition du statut cadre et des droits attachés,**

☞ **Explosion des heures supplémentaires et de la précarisation,**

☞ **Disparition de la prime d'ancienneté...**

A cela se rajoute la poursuite de la casse de l'industrie en France et une pression forte sur les salaires.

Il y a nécessité que les salariés de la Métallurgie s'emparent de ces questions s'ils ne veulent pas que le patronat gagne toute la partie.

Pour en savoir plus, retrouvez sur le site de la fédération (www.ftm-cgt.fr/negociations) toutes les publications concernant ces négociations.



Chez Renault :

L'accord CAP 2020 touche à sa fin et les discussions en vue d'un nouvel accord « compétitivité » version 3 ont débuté lundi 9 septembre 2019 dans le cadre d'un groupe de réflexion paritaire réunissant toutes les organisations syndicales représentatives et la direction générale.

Force est de constater que le régime « compétitivité » imposé aux salariés depuis le 1er accord (2013) a largement fragilisé les sites de fabrication Renault en France (explosion de la précarité, fuite des compétences métiers, nombreux problèmes liés à la désorganisation du travail...).

Puisque les lois travail et consorts sont désormais en application, la direction de Renault aura évidemment plus de latitude pour imposer de nouvelles mesures régressives aux salariés

dans le cadre de cette version 3.

La CGT RENAULT est consciente du faible niveau de mobilisation dans les sites qui ne plaide pas en faveur des intérêts des salariés. Plusieurs raisons expliquent cette situation, mais n'en font pas une fin en soi.

Dans les prochaines semaines, notre syndicat participera aux discussions en démontrant que notre entreprise a besoin de retrouver de la robustesse et une gamme de véhicules plus accessibles à la population.

Construire des véhicules abordables en se préoccupant des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux doit devenir le fil rouge pour RENAULT. C'est en tout cas ce que nous entendons porter avec les salariés pour défendre l'activité, les emplois et nos droits sociaux.

En cette rentrée 2019, la question de votre adhésion à la CGT est à l'ordre du jour

Si certains pensent encore qu'ils pourront continuer longtemps à défendre leurs intérêts individuellement, ils vont vite déchanter ! Patronat et gouvernement ont pris une longueur d'avance et cela les aide pour mener à bien leurs projets.

Du côté des salariés, broyer du noir ne sert pas à grand-chose pour améliorer notre quotidien. Ce qu'il faut, c'est rapidement prendre conscience que collectivement nous y arriverons mieux pour faire aboutir nos revendications et peser sur les orientations prises dans la société comme dans nos entreprises.

Pour que nous, salarié(e)s, nous mettions ENSEMBLE plus de chances de notre côté, tu te syndiques quand à la CGT ?